

## Occupation de la CRAM Midi-Pyrénées par des immigrés retraités !

**L**e collectif « **Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias, pour le droit à vivre dignement ici et là-bas** » est un collectif national qui s'est constitué pour veiller, alerter, se mobiliser autour des conditions de vie indignes, des pratiques discriminatoires et des contrôles abusifs dont sont victimes les immigrés retraités.

Après une vie entière passée à faire les travaux les plus pénibles en France, on ne laisse pas le droit à ces retraités de passer une fin de vie tranquille, que ce soit ici ou auprès de leur famille restée au pays.

**D**epuis l'été dernier, la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) de Midi Pyrénées et la MSA (Mutualité sociale Agricole) ont effectué un contrôle massif sur un des plus gros foyer ADOMA (ex-SONACOTRA) de Toulouse, le foyer « Fronton » 2, place du Papyrus, 31200 Toulouse.

Des centaines de contrôles ont ainsi eu lieu en France en direction des habitants des foyers de travailleurs migrants. Cette population est vulnérable, la plupart de ces hommes âgés ne savent ni lire, ni écrire le français, et ont des difficultés à remplir les papiers. Il ne s'agit en aucun cas de leur part d'une organisation frauduleuse vis-à-vis de l'administration française.

**S**elon la HALDE (*Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité*-[http://www.halde.fr/IMG/pdf/CP\\_controls\\_CAF.pdf](http://www.halde.fr/IMG/pdf/CP_controls_CAF.pdf)), ces contrôles sont illégaux : le caractère discriminatoire

fondé sur la nationalité est prohibé par la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), la convention 118 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et la directive 2003/109/CE du 25 novembre 2003.

Malgré ce précédent, les contrôleurs qui ont agi sur le foyer de Fronton ont demandé les passeports de ces vieux retraités qui, souvent intimidés, ont répondu à cette injonction discriminatoire. A partir de ces documents, la CRAM et la MSA ont opéré des redressements allant de 1000 jusqu'à 22 000 euros pour certaines personnes. En plus du redressement s'additionne la suppression des prestations minimum vieillesse et allocation logement, il reste aujourd'hui à un résident 30 euros pour vivre par mois !

**A**ngoissés, ces retraités n'osent plus retourner voir leurs familles au pays depuis le début de ces contrôles. Ils sont assignés à résidence et l'Administration reste sourde à ce qui leur arrive.

**L**a plupart ont des retraites de misère car leur vie de travail précaire a été souvent faite de travaux non déclarés. Comment peut-on demander 22 000 euros à des vieux hommes de plus de 75 ans touchant à peine 600 euros pour vivre et faire vivre leurs familles ?

De telles situations existent dans d'autres régions de France. Il faut que cela cesse !

**Nous occupons actuellement les locaux du siège de la CRAM Midi-Pyrénées à Basso Cambo (2 r Georges Vivent 31100 TOULOUSE-Métro Basso Combo) pour exiger :**

- **Annulation de toutes les procédures basées sur un contrôle discriminatoire**, notamment la présentation du passeport
- **Annulation de tous les indus de toutes les personnes contrôlées**

Contact presse : [contact@chibanis.org](mailto:contact@chibanis.org)

Jérôme Host (« La case de santé ») : 06 28 33 18 31

Kadija Rafai (« CIRREVI ») : 06 07 51 38 46

Site internet : [www.chibanis.org](http://www.chibanis.org)

